



L'aide sociale fonctionne aussi dans des situations extraordinaires, mais elle doit faire face à de grands défis

La pandémie et la guerre en Ukraine n'ont jamais autant mis à l'épreuve l'aide sociale. Les services sociaux ont pu relever les défis grâce au grand engagement de leurs collaboratrices et collaborateurs. L'évolution du marché du travail et surtout la pénurie de travailleurs qualifiés nécessitent de nouvelles approches dans la qualification professionnelle des personnes assistées pour augmenter leurs chances de réintégrer la vie active.

Par Christoph Eymann, président de la CSIAS

Les collaboratrices et collaborateurs des autorités d'aide sociale des communes et cantons ont été et sont encore fortement sollicités. La pandémie a entraîné un surcroît de travail et ses conséquences à long terme se ressentiront aussi au sein des services sociaux. La surcharge liée à la crise a été immédiatement suivie d'un surplus de travail dû à la guerre en Ukraine. En très peu de temps, il a fallu trouver des solutions à des problèmes jamais rencontrés à ce jour, ni sous cette forme ni d'une telle ampleur.

Ces challenges ont pu et peuvent être surmontés grâce à un personnel compétent et engagé dans toutes les fonctions de l'aide sociale. Malgré une charge de travail très élevée, le système d'aide sociale fonctionne. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, en ces temps difficiles, nous aident à relever les défis particuliers induits par la pandémie et le flux de réfugiés, en plus de leur activité quotidienne. Cet engagement mérite toute notre reconnaissance.

Outre ces exigences spécifiques, nous devons également accomplir des tâches essentielles à l'avenir: l'intégration sociale doit être renforcée en plus de la réinsertion professionnelle et de la formation, raison pour laquelle l'offensive de formation continue revêt une importance accrue. D'autre part, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, largement déplorée, offre des opportunités qu'il convient de saisir.

Lors de différents congrès et discussions avec les personnes concernées et les membres du personnel de l'aide sociale, j'ai appris que l'intégration sociale est tout aussi importante que l'insertion professionnelle, qui doit permettre de mener une existence autonome, sans avoir à recourir à l'aide de l'Etat. La CSIAS mettra l'accent sur ce domaine. Le champ d'activité est large, une priorité étant la lutte constante contre la stigmatisation des bénéficiaires de l'aide sociale. La Charte Aide Sociale Suisse fournit une précieuse contribution à cet égard.



**Charta Sozialhilfe Schweiz
Charte Aide Sociale Suisse
Carta Aiuto Sociale Svizzera**

L'offensive de formation continue lancée par la CSIAS est une mission permanente. Nous nous engageons encore plus activement afin de pouvoir atteindre, en collaboration avec les organisations partenaires et les milieux économiques, l'objectif d'aider le plus grand nombre de personnes à améliorer ou à maintenir leurs qualifications professionnelles. Les cantons et associations faitières sont également sollicités à cet égard. Presque tous les jours, nous lisons ou entendons des entreprises ou associations économiques se plaindre de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Nous ne souhaitons pas remettre cette situation en question. Mais : sur les quelque 270'000 bénéficiaires dans notre pays, environ un tiers sont capables et désireux de réintégrer le premier marché de l'emploi. Il est donc essentiel, et dans l'intérêt de l'État, de l'économie et surtout des personnes concernées, de tout mettre en œuvre pour permettre cette réinsertion. Malgré les efforts déjà entrepris, il est nécessaire d'agir - avec de réelles perspectives de succès. La CSIAS a contacté les principales organisations professionnelles et restera attentive à ce thème important. Ceci dit, de nombreuses personnes resteront malheureusement tributaires de l'aide sociale. Elles ont droit à l'aide et au soutien inscrits dans la Constitution fédérale. Le grand public et, si nécessaire, les pouvoirs politiques doivent en prendre davantage conscience.